



## REGLEMENT D'UTILISATION DE LA HALLE DE SPORT DES BRENETS

La commune se réserve la période du 15 juillet au 15 août pour effectuer les grands nettoyages ou la révision des installations.

### Interdictions

1. De fumer dans tout le bâtiment.
2. De pénétrer dans la salle de sports avec des souliers ou des chaussures de gymnastique à semelles noires, des chaussures non adaptées à la surface de la salle, ainsi qu'avec des chaussures, même conformes mais utilisées à l'extérieur.
3. De modifier le réglage du chauffage, à l'exception de la commande manuelle de la ventilation de la halle, dans le local sono.
4. De planter des clous ou fixer des objets contre les murs, sans autorisation.
5. D'occuper les locaux en dehors des heures réservées, sans autorisation.
6. D'utiliser le matériel sportif en dehors de la présence d'un responsable compétent.
7. Aux enfants d'utiliser la sonorisation.
8. De sous-louer les locaux à des tiers.
9. De quitter le bâtiment sans avoir vérifié préalablement que la sonorisation et toutes les lumières soient éteintes, que la ventilation manuelle de la salle soit arrêtée et que toutes les portes et fenêtres soient fermées.

### Obligations

1. De ranger soigneusement les locaux et le matériel au terme de chaque leçon.
2. De veiller au maintien de l'ordre, de la discipline et de la propreté.
3. Au responsable de chaque groupe, d'être présent pendant toute la durée du cours ou de l'entraînement. Il répond personnellement des éventuels dégâts qui pourraient être commis, aussi bien aux locaux qu'au matériel sportif ou non.
4. De surveiller les enfants dans les vestiaires.
5. De signaler immédiatement au concierge ou à l'administration communale, tous dommages, détériorations ou pertes de matériel constatés. Toute déprédation sera refacturée.
6. Aux sociétés utilisatrices de la salle de sports de contracter une assurance responsabilité civile pour leurs membres.

**La salle sera louée uniquement à des personnes majeures sur présentation d'une pièce d'identité.**

La ou le locataire a pris connaissance et s'engage à respecter le règlement ci-joint.

Signature : \_\_\_\_\_ Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Caution Fr. \_\_\_\_\_

Caution reçue le : \_\_\_\_\_ Signature Adm. com. : \_\_\_\_\_

Caution rendue le : \_\_\_\_\_ Visa : \_\_\_\_\_

NB : La caution sera rendue dès le 1<sup>er</sup> jour ouvrable après la location, dès 14h, si les termes du contrat ont été respectés.